



Aire urbaine d'Avignon Concilier attractivité, mixité sociale et consommation d'espace

Bien desservie par les réseaux nationaux autoroutier et ferroviaire, l'aire urbaine d'Avignon, bénéficie d'une importante attractivité démographique, notamment à la périphérie de ses quatre principales villes. Forte de son demi-million d'habitants, elle accueille de jeunes actifs mais a des difficultés pour retenir ou attirer des étudiants. Son marché de l'emploi, pourtant dynamique, peine à absorber la population active de plus en plus nombreuse. Ce territoire affiche ainsi un tableau social contrasté, avec une précarité très présente qui se concentre dans les villes. Par ailleurs, son économie, de plus en plus tournée vers les services à la population, conserve sa spécificité agricole et résiste mieux qu'ailleurs à la déprise industrielle. Cet essor démographique qui devrait se poursuivre, est associé à un habitat dispersé consommateur d'espace et entraîne une pression de l'urbanisation. Accompagner le dynamisme démographique, maintenir ou développer le tissu économique, favoriser la mixité sociale et réguler l'habitat diffus sont autant d'enjeux auxquels ce territoire doit faire face.

Au carrefour des trois régions du Sud-Est de la France, l'aire urbaine d'Avignon s'organise principalement autour d'Avignon (90 000 habitants) mais aussi des trois communes de Cavaillon, Carpentras et Orange (entre 25 000 et 30 000 habitants chacune). La majeure partie de ses habitants travaillent au sein de ce vaste territoire, malgré des difficultés de déplacements de plus en plus prégnantes. S'étendant à l'ouest sur le Gard et au sud sur les Bouches-du-Rhône, ce territoire principalement vauclusien bénéficie d'une bonne desserte par le réseau autoroutier (jonction de l'A9 et de l'A7) et les lignes ferroviaires à grande vitesse.

Une forte croissance démographique à la périphérie des quatre principales villes

La population de l'aire urbaine d'Avignon a progressé de 80 % entre 1962 et 2008, passant de 282 000 à 508 000 habitants. Ce rythme est supérieur à celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 73 %), déjà très élevé par rapport à celui de la France métropolitaine (+ 34 %). Cette forte croissance démographique bénéficie essentiellement à la *périphérie* de ses quatre centres (Avignon, Cavaillon, Carpentras et Orange - cf. encadré "Méthode"). La population de la *périphérie* a en effet été multipliée par 2,2 en 46 ans

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

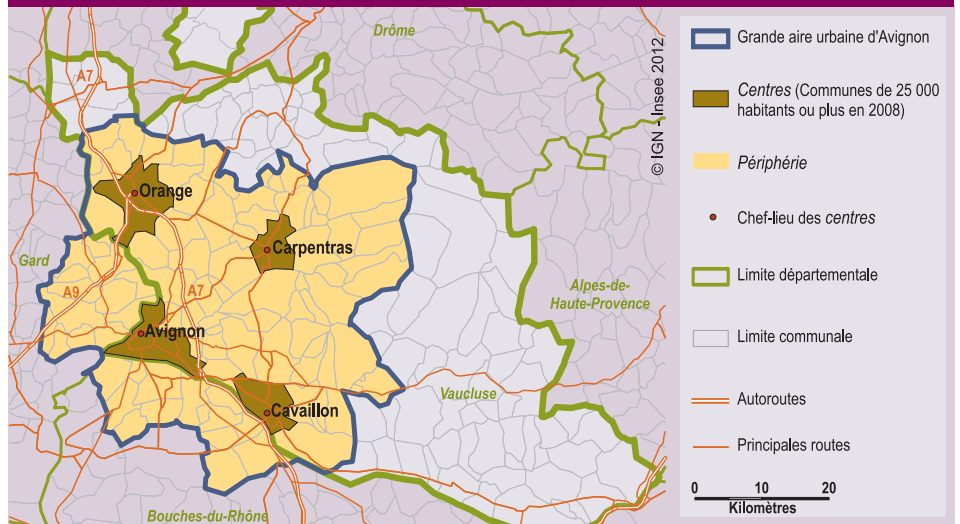
Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un territoire au carrefour des trois régions du Sud-Est de la France

contre seulement 1,4 pour les centres. Le solde naturel, deux fois plus élevé que dans la région, est aujourd'hui le seul moteur de la croissance des centres. Le fort apport migratoire se concentre exclusivement en périphérie (+ 11 700 personnes en cinq ans contre - 7 100 dans les centres). Entre 2003 et 2008, 49 800 personnes sont arrivées dans l'aire urbaine d'Avignon en provenance du reste de la France métropolitaine et 45 200 en sont parties. Le territoire gagne principalement des habitants venant de l'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais et des Bouches-du-Rhône. À l'inverse, il en perd notamment au bénéfice des autres régions du sud de la France, plus particulièrement le Languedoc-Roussillon.



Source : Insee - Recensement de la population de 2008

Des départs d'étudiants, des arrivées de jeunes actifs

Contrairement à d'autres territoires comparables (cf. encadré "Méthode"), l'aire urbaine d'Avignon a des difficultés pour retenir ou attirer des étudiants. Entre 2003 et 2008, ce territoire a perdu 3 100 jeunes de 18 à 24 ans. L'université autonome d'Avignon et des Pays de Vaucluse est concurrencée par celles proches de Montpellier et d'Aix-Marseille. Elle est une des rares, parmi celles du référentiel, à ne pas appartenir à un pôle de recherche

et d'enseignement supérieur. Les étudiants résidant dans ce territoire ont moins souvent de diplômes universitaires (34 % contre 40 % dans le référentiel), notamment de 2^e ou 3^e cycle. À l'inverse, l'apprentissage est plus développé : il concerne 38 % des étudiants contre seulement 22 % sur le référentiel.

À partir de 25 ans, l'impact des migrations s'inverse totalement. L'aire urbaine d'Avignon attire en effet de nombreux jeunes actifs : elle a gagné 2 500 personnes âgées de 25 à 39 ans en cinq ans. Ces dernières sont en général plus diplômées et renforcent sensiblement la population des cadres et professions intermédiaires du territoire. Développer l'offre de formation en complémentarité avec les universités de Montpellier ou d'Aix-Marseille est une piste à envisager pour ce territoire.

Un marché de l'emploi dynamique qui peine à absorber la population active

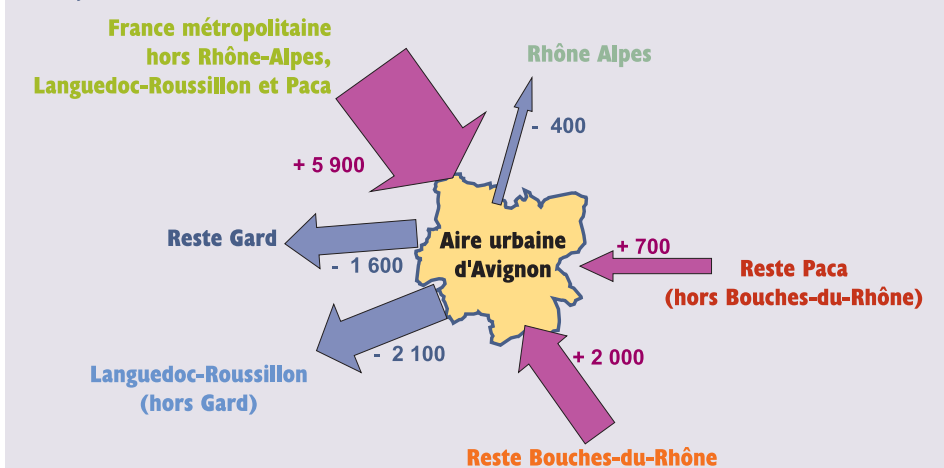
Cet afflux de population, notamment active, s'accompagne d'une forte progression de l'emploi. Depuis 1968, le nombre d'emplois offerts dans l'aire urbaine d'Avignon a en effet doublé pour atteindre 196 000 en 2008. Cette évolution est cependant inférieure à celle de la population active qui a été multipliée par 2,2 dans le même temps. Entre 1999 et 2008, l'emploi progresse plus vite que le nombre d'actifs, à un rythme cependant moins soutenu que celui du référentiel. Cette difficulté à absorber la forte hausse de la population active se traduit par un chômage important et de longue durée. Entre 1990 et 2008, l'écart avec le taux de chômage du référentiel s'est creusé. Les données récentes de pôle emploi confirment cette tendance : le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a augmenté deux fois plus vite sur l'aire urbaine d'Avignon que sur le référentiel en 2010.

Le déséquilibre entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs est le plus marqué pour les ouvriers. Il manque en effet 19 emplois pour 100 ouvriers résidents (contre 11 sur le référentiel).

Par ailleurs, l'aire urbaine présente un déficit d'emploi de cadres, notamment ceux qualifiés de "stratégiques", qui s'est accentué depuis 1990. En 2008, ces derniers représentent 6,3 % de l'emploi contre 9,0 % pour le référentiel.

Plus d'arrivées que de départs en provenance du nord de la France métropolitaine et des Bouches-du-Rhône

Solde des migrations résidentielles de l'aire urbaine d'Avignon avec le reste de la France métropolitaine entre 2003 et 2008



Source : Insee - Recensement de la population de 2008, exploitation principale

Une spécificité agricole et une industrie qui résiste

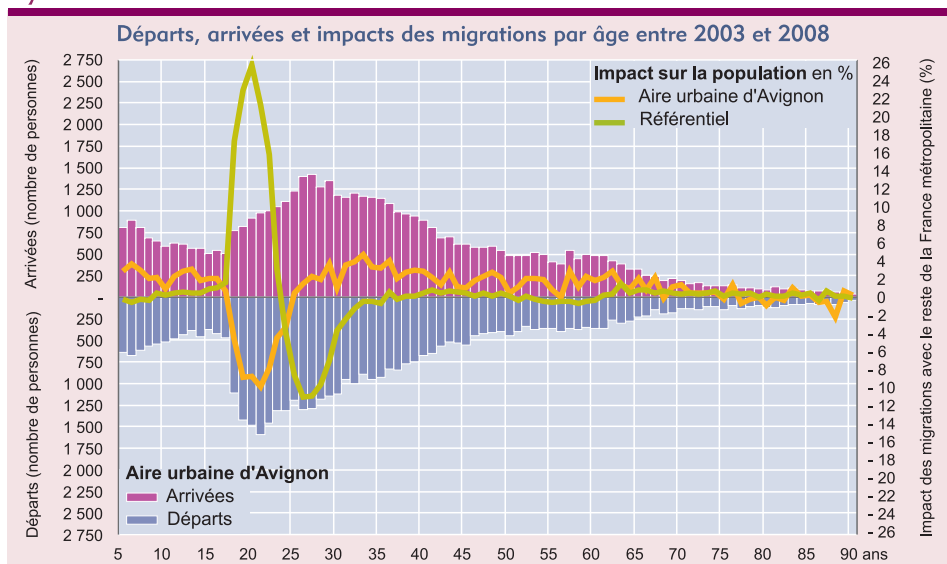
Dans le sillage du dynamisme démographique, les emplois présents, c'est-à-dire ceux visant à répondre aux besoins de la population présente, se sont développés ces dernières années, sur l'aire urbaine d'Avignon comme sur le référentiel (+ 55 % depuis 1982). En 2008, ils représentent les deux tiers des emplois. En parallèle, l'activité économique de ce territoire s'est, comme ailleurs, progressivement orientée vers le secteur tertiaire :

plus des trois-quarts des emplois relèvent de ce secteur en 2008. Leur nombre a ainsi doublé depuis 1975 et avoisine 150 000 emplois. Cette augmentation s'accompagne d'une diminution des emplois agricoles (de 22 000 à 10 000 emplois en 33 ans). Cette baisse est cependant moins forte que sur le référentiel, ce territoire conservant une spécificité agricole. La part des emplois agricoles (4,9 %) est aujourd'hui deux fois plus importante que sur le référentiel (2,1 %). Enfin, l'industrie résiste mieux, notamment dans les centres. Les pertes d'emplois de ce secteur depuis 1975 sont deux fois moins importantes que dans le référentiel (- 11 % contre - 25 %). Depuis 1999, le nombre d'emplois industriels se stabilise (autour de 20 000) et relève principalement en 2008 de l'industrie agroalimentaire.

Agriculture, commerce et transport-entrepôt notamment caractérisent ainsi le tissu économique de l'aire urbaine dans son ensemble. Au sein de ce territoire, les bassins qui s'organisent autour des centres présentent des spécificités. Les activités financières et artistiques sont surreprésentées autour d'Avignon ; l'agriculture et la fabrication de matériel de transports, autour de Carpentras ; le transport-entrepôt et le commerce, autour de Cavaillon ; et enfin l'administration publique (avec notamment la présence de la base aérienne 115), autour d'Orange.

De plus, l'emploi de l'aire urbaine se répartit sur de nombreux établissements de taille modeste. La forte présence d'artisans et de commerçants le confirme

Les 18-24 ans quittent l'aire urbaine d'Avignon alors que les jeunes actifs s'y installent



Lecture : 920 personnes de 20 ans se sont installées entre 2003 et 2008 sur l'aire urbaine d'Avignon et 1 480 en sont parties. L'impact des migrations résidentielles sur la population des 20 ans de l'aire urbaine d'Avignon est négatif (- 8,7 %) alors qu'il est positif sur le référentiel (+ 25,4 %).

Champ : France métropolitaine, migrations sur 5 ans des personnes de 5 ans et plus.
 Source : Insee - Recensement de la population de 2008 exploitation principale

(8,5 % contre 5,9 % sur le référentiel). Cette caractéristique du tissu productif peut permettre de mieux résister à d'éventuels chocs économiques. Limiter la déprise agricole, développer ou maintenir l'emploi, notamment industriel et favoriser la création de postes plus "stratégiques" sont des enjeux importants pour ce territoire.

Des difficultés sociales qui se concentrent dans les quatre principales villes

Parallèlement à ce marché de l'emploi dynamique mais insuffisant, l'aire urbaine d'Avignon affiche un tableau social préoccupant. La population y est en effet moins diplômée et plus souvent en inactivité. Le revenu médian (1 410 € par unité de consommation et par mois en 2009) est inférieur de 11 % à celui du référentiel. Par ailleurs, comme pour la région, 21 % des habitants vit avec un bas revenu (contre 16 % sur le référentiel). Cette précarité se concentre essentiellement dans les centres : 32 % des personnes y vivent avec un bas revenu. Conséquence du niveau particulièrement bas des revenus les plus faibles, ce sont dans les centres que les inégalités de revenus sont les plus marquées. Contrairement au référentiel, les cadres et professions intermédiaires sont relativement plus nombreux à vivre en dehors des centres ;

à l'inverse, les ouvriers y habitent plus fréquemment. Les migrations résidentielles des dernières années accentuent ces disparités. Les couples avec ou sans enfant privilégient également un déménagement en périphérie, alors que les familles monoparentales habitent dans les centres.

Malgré cette précarité élevée, la proportion de ménages vivant dans des logements sociaux sur ce territoire est proche de celle du référentiel (12,5 % contre 13,5 %). Le manque de tels logements est donc important ; il est le plus marqué dans la périphérie, notamment autour de Carpentras et d'Orange.

Favoriser la mixité sociale en développant une offre de logements sociaux de façon équilibrée sur son territoire constitue un enjeu fort pour l'aire urbaine d'Avignon.

Un habitat consommateur d'espace et une pression sur les terres agricoles ...

Comme ailleurs, le dynamisme démographique de l'aire urbaine d'Avignon s'accompagne d'une diminution de la taille des ménages, qui accentue la demande de logements. Depuis 1968, l'augmentation du nombre de ménages a été deux fois plus rapide que celle de la population. La demande de logements induite, particulièrement forte dans les centres,

est très consommatrice d'espace. En effet, la plupart des résidences principales de l'aire urbaine d'Avignon sont des logements individuels (65 % contre 51 % sur le référentiel). Dans les centres, cette part est même deux fois supérieure à celle du référentiel (41 % contre 22 %). Il est vrai que ces communes de l'aire urbaine d'Avignon sont deux fois plus étendues ; elles disposent d'ailleurs de trois fois plus d'espaces agricoles (64 % contre 21 % pour celles du référentiel). Au regard des dernières évolutions de la construction, un léger rééquilibrage vers plus de collectifs semble être en cours. Dans ce territoire, les terres agricoles subissent donc une pression que le Grenelle de l'environnement vise à contenir. Selon le dernier recensement agricole de 2010, la Surface Agricole Utilisée de l'aire urbaine d'Avignon-partie Paca s'élève à 66 700 hectares, dont plus d'un tiers recouvert de vignes. Elle a diminué de 22 % depuis 30 ans. Globalement, entre 2005 et 2009, deux tiers des superficies perdent leur vocation agricole après la vente. Cependant, la pression s'exerce différemment selon le type de culture. Ainsi, près des trois-quarts des vignes vendues ne changent pas de destination. Depuis une dizaine d'année, la baisse de leur superficie semble cependant s'accélérer. La résistance à la pression foncière est d'autant plus difficile que les terres destinées à la construction se vendent 55 fois plus cher que celles qui conservent leur usage. Réguler l'habitat diffus, diversifier l'offre de logements vers plus de collectif et limiter la consommation des terres agricoles sont des enjeux pour l'aire urbaine d'Avignon.

Méthode

Territoire étudié, territoire de référence

Comparer l'aire urbaine d'Avignon à un référentiel composé d'entités comparables permet de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Ce référentiel correspond aux aires urbaines dont la population est comprise entre 275 000 et 700 000 habitants en 2008 d'une part ; dont la croissance démographique est supérieure à 0,6 % par an sur la période 1990-2008 d'autre part.

Dix aires urbaines, toutes au sud d'un axe nord-ouest/sud-est, répondent à ces critères : Grenoble, Rennes, Toulon, Montpellier, Tours, Orléans, Caen, Angers, Perpignan et Bayonne.

Centres et périphérie

Afin d'analyser les dynamiques à l'intérieur de l'aire urbaine d'Avignon, le territoire est découpé en deux sous-ensembles : l'un correspondant aux villes de 25 000 habitants ou plus, appelé **Centres** ; l'autre aux communes de moins de 25 000 habitants, appelé **Périphérie**. Quatre communes constituent ainsi les centres de l'aire urbaine d'Avignon : Avignon, Orange, Carpentras et Cavailon.

Des difficultés sociales plus présentes dans les centres

Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation et par mois en 2009			
	Ensemble	Centres	Périphérie
Revenu médian (50 % des ménages)			
Aire urbaine d'Avignon	1 407 €	1 176 €	1 512 €
Référentiel	1 583 €	1 448 €	1 646 €
1^{er} décile (Revenu plafond des 10 % des ménages les plus modestes)			
Aire urbaine d'Avignon	440 €	261 €	590 €
Référentiel	596 €	367 €	757 €
Rapport interdécile			
Aire urbaine d'Avignon	6,5	9,9	5,0
Référentiel	5,1	8,2	4,0

Lecture : le rapport interdécile (rapport entre le revenu plancher des 10 % des ménages les plus aisés et le revenu plafond des 10 % des ménages les plus modestes) s'élève à 6,5 en 2009 dans l'ensemble de l'aire urbaine d'Avignon.

Champ : revenus fiscaux déclarés en 2009 avant prélèvements d'impôts et versements de prestations sociales.

Source : Direction Générale des Impôts, déclarations de revenus des personnes physiques et de la taxe d'habitation.

... qui va se poursuivre ?

Cette problématique de la pression foncière exercée sur les terres agricoles est d'autant plus importante que la croissance démographique pourrait se poursuivre. Selon les différents scénarios de projections retenus, l'aire urbaine d'Avignon gagnerait 65 000 à 140 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2040. Et ces prolongements de tendance ne tiennent pas compte des projets en cours, notamment sur les infrastructures routières et ferroviaires (Projet Liaison Est-Ouest au sud d'Avignon - LEO, réouverture du TER entre Avignon et Carpentras, projet de tramway). Ceux-ci ont pour objectif d'améliorer la desserte interne de ce territoire et, par conséquent, sont susceptibles d'accroître son attractivité. De plus, avec le phénomène de décohabitation, l'évolution du nombre de ménages, et donc la demande de logements, devraient encore augmenter (+ 35 % selon le scénario central contre + 20 % pour la population).

Par ailleurs, d'ici 2040, le nombre de personnes âgées de l'aire urbaine d'Avignon progressera fortement. Les 60 ans ou plus passeraient de 114 400 en 2008 à

198 600 en 2040 selon le scénario central, contribuant à elles seules à 82 % de la croissance démographique de ce territoire. Elles représenteraient alors un tiers de la population contre 23 % actuellement. Dans le même temps, le nombre de personnes de 80 ans ou plus serait multiplié par 2,5, atteignant 62 000 personnes soit 10 % de la population. Accompagner le dynamisme démographique, anticiper la demande future de logements mais aussi préparer le vieillissement de sa population sont autant d'enjeux supplémentaires auxquels devra faire face ce territoire.

Nicolas Chauvot
Jacques Pournard

POUR EN SAVOIR PLUS

Nouveau zonage en aires urbaines 2010 : Avignon s'étend fortement
[ANALYSE N° 12, octobre 2011](#)

Espace Nord-Alpilles : une métamorphose en douceur
[ANALYSE N° 7, juin 2011](#)

Scot du bassin de vie d'Avignon : des déplacements modélisés par les barrières naturelles du Rhône et de la Durance
[SUD INSEE l'essentiel N° 143, septembre 2010](#)

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
Chef du service Études et Diffusion : **Olivier Biau**
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Région 2012
Dépôt légal : février 2012
N° ISSN : 2114-8260
Réf : ANA121932